

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Réseaux régionaux du Programme d'alphabétisation et de formation de base

**EXPÉDITRICE :** Jacqueline Cureton  
Directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes

**DATE :** 11 octobre 2018

**OBJET :** Planification et coordination des services d'alphabétisation pour 2019-2020

---

La présente note de service vise à fournir de l'information à votre organisme concernant le processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation pour 2019-2020.

Le modèle de plan de services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services pour 2019-2020 sont maintenant accessibles dans le système Connexion pour les fournisseurs de services. Les réseaux régionaux doivent remplir ces documents dans le système Connexion pour les fournisseurs de services, réduisant ainsi les formalités administratives et uniformisant la production de rapports.

En ajoutant le modèle de plan de services et le tableau de prestation de services au système Connexion pour les fournisseurs de services, le ministère vise à réduire les exigences administratives grâce à l'automatisation et à fournir une meilleure représentation des besoins en matière d'alphabétisation à l'échelle de la province.

Des [aide-mémoires](#) informatifs peuvent aider les réseaux régionaux et les fournisseurs de services du Programme d'alphabétisation et de formation de base à remplir le plan de services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services dans le système Connexion pour les fournisseurs de services. Un nouveau document de questions et réponses est également accessible sur le site [Espace partenaires Emploi Ontario](#).

Le plan de services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services, dûment remplis, doivent être envoyés au moyen du système Connexion pour les fournisseurs de services, avant la fermeture des bureaux le **2 novembre 2018**, aux conseillères ou conseillers en emploi et en formation des réseaux régionaux. Le ministère passera le plan de services d'alphabétisation en revue, et il l'approuvera d'ici le 16 novembre 2018.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.